

Voyage patriotique de M. Malinet

Autor(en): **Besançon, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **19 (1881)**

Heft 37

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-186543>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Qu'ont adé oquie à bordenâ,
Que ne sont bin què iô sont pas
Et que font tant, que dè l'hotô
Passont soveint à l'hépeteau.

C.-C. D.

Fantaisies parisiennes.

FEU DE PAILLE.

Il était grand ; elle était petite. — Il était maigre ; elle était potelée. — Il était laid ; elle était gentillette.

Ils s'épousèrent et coulèrent ensemble une période de jours heureux... Mais tout passe en ce monde, sauf le café dans les mauvais filtres. Un jour vint, où, grâce au caractère désagréable de sa moitié, il résolu de s'en séparer à tout prix, et de lui montrer la porte.

Jamais on ne vit, n'est-ce pas, une femme à qui l'on indique l'huis de sortie en profiter.

— Tu me chasses, dit-elle, je reste.

Et dès lors toutes les facultés de notre jeune époux se concentrèrent sur ce seul but : l'abandonner.

Il songea d'abord à la famine. Trois jours durant il la laissa sans avoir le moindre morceau de pain à se mettre sous les canines. Elle maigrit, mais résista.

— Fichtre, exclama-t-il, le Dr Tanner a résisté 40 jours ; si elle est de ce calibre là, ce sera long. Trouvons quelque chose de plus expéditif.

Il essaya des scènes. A toute heure de la journée et de la nuit, il y eut des pleurs et des grincements de dents. Mais aussitôt après elle demandait grâce, en pleurant, d'avoir pleuré. Ces choses là désarmeraient un tigre. Aussi, à chaque supplication, était-il désarmé.

— Je ne t'aime plus, dit-il un jour.

— Ça m'est égal, répondit-elle, j'aime pour deux.

— Va-t'en voir tes parents que tu adores.

— Moins que toi, mon loup ; je te le jure, je t'aime mieux que ma grand-mère.

Un loup ne peut rien contre une femme qui l'aime mieux que sa grand-mère.

Il tenta de la fuite. Mais partout, avec la sagacité du serpent, la patience du Huron et la vélocité du chasseur d'isards, elle savait retrouver sa trace. Prenait-il le tramway, elle le suivait en voiture. S'élançait-il sur un omnibus, deux minutes après, elle allait le rejoindre sur la plate-forme.

Il simula un voyage. Elle n'en fut pas dupe ; après un jour de recherches, elle tombait à la table d'un café où il ne l'avait jamais conduite, et :

— Garçon ! un autre bock pour moi !

Il fit un voyage à Lausanne. Elle l'apprit et partit par le train suivant.

Il sirotait tranquillement l'absinthe de la liberté à la Brasserie Gloor, et, satisfait de la lettre par laquelle il venait de lui faire ses adieux, il appelait :

— Garçon, portez cette lettre à la poste pour Paris.

— C'est inutile, dit-elle en entrant, la lettre arrivera plus vite à destination en restant ici.

— Allons, dit-il, usons du remède suprême ! Et il se jeta à l'eau.

Elle nageait comme un poisson : elle le retira.

Bah ! fit-il, après tout, elle a bon cœur, cette pauvre femme ; et son désagréable caractère me rend le service signalé, d'éloigner de moi un tas d'amis. Gardons-la.

— Va, lui dit-il, ma poupoule, tu as gagné ta cause. Puisque tu le veux absolument, reste tant que tu voudras.

— Avec un vilain type comme toi ! s'écria-t-elle, jamais de la vie !

Et elle s'en alla.

Léon Bohren.

PARIS, 3 septembre 1881.

VOYAGE PATRIOTIQUE DE M. MALINET

2.

PAR M. J. BESANÇON.

Alors M. Malinet eut une de ces inspirations heureuses et diplomatiques, qui sont l'apanage des hommes supérieurs. Il se souvint d'avoir jadis fredonné certaine chanson légère commençant par ces deux mots : Petit Léon, etc. Mais là encore une difficulté l'arrêtait. Chanter en chemin de fer ! Un personnage grave, un fonctionnaire ne chante jamais en chemin de fer.

Après mûre réflexion il décida que fredonner n'était pas chanter. Qui ne fredonne pas en ce monde ? Et doucement il se mit à l'œuvre. Ce fut d'abord un bourdonnement sans consistance ; peu à peu les sons devinrent plus distincts et enfin les mots, nettement prononcés, arrivèrent aux lèvres du conseiller.

La casquette du dormeur se souleva, montrant une face joviale et une bouche épanouie par un vaste éclat de rire.

— Ah ! par exemple, Monsieur, dit-il à M. Malinet avec bonhomie, vous pouvez vous vanter d'avoir réveillé en moi de joyeux souvenirs ! Cette chanson qui est bien de mon pays, bien française, on me la répétait sans cesse il y a quelques vingt ans. Car je m'appelle Léon, Monsieur.

Le conseiller n'eût pas l'air surpris. L'étranger continua :

— Les aimables, les excellents amis ! Quelles bonnes parties nous avons faites ensemble ! Mais alors c'était encore la jeunesse, l'âge de l'insouciance. Aujourd'hui les inquiétudes sont venues ; elles ont répandu de la neige sur mes cheveux. Qui me rendra les heures passées avec mes compagnons d'étude ? Merci, Monsieur ; sans le savoir, vous m'avez procuré un instant de bonheur.

Cette poésie déplaisait à M. le conseiller, qui répondit d'une voix grave :

Il n'y a pas de quoi, c'est aussi une réminiscence de ma jeunesse. Mais aujourd'hui les choses ont bien changé en France.

— On s'y amuse encore.

— Trop, Monsieur, je le crains, s'il faut ajouter foi à ce que racontent les gazettes ; la position est critique, fort critique.

— Mais non. La France est prospère. Les années précédentes ont été mauvaises à cause du phylloxera. En revanche, les cognacs se vendent bien.

— Et la prospérité morale, Monsieur, la prospérité morale! Puisque vous êtes en Suisse, étudiez le jeu admirable de nos institutions, et vous verrez bientôt ce qui manque aux vôtres.

— A vous, Monsieur, on ne vous reprochera pas de manquer de patriotisme. Vous avez une excellente opinion de votre pays, et ma foi! vous avez raison. Je viens souvent en Suisse, et je trouve que nous aurions beaucoup de choses à vous emprunter.

— D'abord, notre esprit républicain.

— Il y a du vrai dans ce que vous dites; en France nous sommes devenus républicains, par force bien plus que par goût.

Alors M. le conseiller catéchisa son Gambetta, et si nous n'inscrivons point ici leurs mémorables discours, c'est que nous ne voulons faire aucune incursion dans le domaine politique. Cette conversation intéressante se prolongea jusqu'à la gare de Fribourg; le Gambetta semblait convaincu; il n'opposait qu'une faible résistance aux arguments du conseiller, et celui-ci voyait avec peine approcher le moment où il devrait quitter son illustre ami.

— Vous arrêtez-vous à Fribourg? demanda M. A. Malinet.

— Non, je vais droit à la place de la fête.

— Et moi aussi; nous ferons, si vous le voulez bien, la route ensemble.

— Avec plaisir.

Nos deux politiques n'aperçurent aucun drapeau, ils ne virent ni écussons, ni devises, ni guirlandes; ils ne s'arrêtèrent point devant le Tilleul de Morat; ils n'accordèrent aucune attention à la Cathédrale ni au Pont suspendu. Le Français était charmé par l'éloquence du conseiller Malinet qui, en termes choisis mais exacts, lui exposait les grands bienfaits de l'instruction publique, telle qu'elle est organisée en Suisse. Là, le conseiller était dans son élément, en qualité de membre de la Commission des écoles.

Ils arrivèrent à la cantine, sans que le trajet leur eût semblé long.

— Monsieur, dit A. Malinet d'une voix émue, je n'oublierai jamais les doux moments que j'ai passés avec vous. Il me reste à vous entendre à cette tribune. Vous allez sans doute vous annoncer au Comité, dîner à la table officielle. Moi je vais me mettre dans un coin, d'où je puisse jouir des excellentes paroles que vous prononcerez.

— Monsieur, répondit l'étranger, je suis venu au tir me divertir moi-même et non point divertir les autres. Quant au Comité, je ne me permettrai pas de l'importuner, il doit être fort occupé.

— Ainsi, Monsieur, j'aurai le bonheur de ne pas vous quitter?

— Pour peu que cela vous convienne.

Aussitôt M. le conseiller courut chercher deux cartes de banquet; il ne voulut absolument pas que le Français payât la sienne. Puis, le moment venu ils s'attablèrent.

La Conseiller aurait désiré entamer la question sociale, sur laquelle il était particulièrement ferré. Le Gambetta ne lui en laissa pas le temps.

— Monsieur et nouvel ami, dit-il, qui m'offrez si généreusement l'hospitalité suisse, permettez que j'y introduise une pointe de gaité française. C'est moi qui commande les vins.

— Monsieur...

— Je me fâcherai si vous refusez. Mâcon, Chambertin, Champagne, voilà notre programme. Vous déplaît-il?

— Jamais nous ne pourrions...

— Vous verrez bien.

— Je rentrerai... indisposé au domicile conjugal, ce qui ne m'est pas arrivé depuis trente ans.

— Bah! vous dormirez en chemin de fer, et Me vous retrouvera frais comme une rose.

Bon gré malgré, le Conseiller dut se sommettre. Mais adieu la politique! Le Français narrait une foule d'anecdotes toutes plus divertissantes les unes que les autres; et trop éloignés de la tribune, nos deux amis, au grand désespoir de Malinet, n'entendaient guère les discours. Cela ne semblait pas inquiéter beaucoup le Français; il tenait peu au côté solennel de la fête; et reprenait sa série intarissable d'historiettes, de plaisanteries, de calembours; les autres convives, placés près d'eux, riaient à perdre haleine; le Conseiller, qui avait beaucoup de peine à conserver sa gravité, songeait en lui-même:

« O éternelle légèreté d'un peuple éternellement léger. Qui croirait que cet homme, si drôle et si dégourdi, préside aux destinées de la nation française? Tous ces bons citoyens, assis à côté de nous, ne se doutent pas que c'est là Gambetta, le dictateur. D'un mot je pourrais... mais non, du moment qu'il veut garder l'*incognito*, c'est à moi de le respecter. »

(La fin au prochain numéro.)

Deux soldats sont arrêtés devant une maison de bains et lisent péniblement la mention de rigueur:

« Un pédicure est attaché à l'établissement. »

— Qu'est-ce que c'est que ça, un pédicure? s'écrie l'un d'eux, c'est-il méchant?

— Que c'est désormais probable, répond l'autre, puisqu'on dit qu'il est attaché!...

Un journal anglais contient l'annonce suivante:

« A vendre: un singe, un chat et un perroquet.

» S'adresser à M. Bronson David, qui venant de se marier, n'a plus besoin de ces animaux. »

La livraison de *septembre* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE contient les articles suivants: CALDERON, A PROPOS DE SON SECOND CENTENAIRE, par M. E. Rios. — L'HOMME PROPOSE. — Nouvelle, par M. Aug. Glardon. — LES HABITANTS D'UNE MAISON CENTRALE, par M. Ed. Sayous. — HERMANN ET DOROTHÉE. — Etude sur le chef-d'œuvre de Goethe, par M. Paul Stapfer. (Troisième et dernière partie.) — LA VILLE ENCHANTÉE: VOYAGE AU LAC TANGANIKA. — Nouvelle par M. Prévost-Duclos. (Seconde partie). — CHRONIQUE PARISIENNE. — CHRONIQUE ITALIENNE. — CHRONIQUE ANGLAISE. — BULLETIN LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE. — Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve, à Lausanne.

En souscription, pour paraître très prochainement:

III^{me} édition du VOYAGE DE FAVEY ET GROGNUZ, augmentée d'un nouveau récit:

Course à Fribourg et à Berne

avec Favey et Grognuz, pendant le *Tir fédéral*

Prix pour les souscripteurs 1 fr. 20. —

En librairie 1 fr. 50.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & Cie